

file file
7301

NOTIFICATION

Par arrêté en date du 11 septembre 1957
le Secrétaire d'Etat aux Arts et Lettres a inscrit à
l'inventaire des sites pittoresques du département de
la DORDOGNE :

- l'ensemble formé par l'Eglise, l'ancien cimetière et
ses abords, à CAUSE DE CIERANS;

parcelles cadastrales N° 162 à 165, 167 et 172 Section A

Monsieur SARRADET

Conservation
des Bâtiments de France
ARRIVEE
16 SEPT. 1957
1396

CAUSE DE CLERANS

Site inscrit : Ensemble formé par l'église, l'ancien cimetière et ses abords

